

Paris, le 26 avril 2023



Monsieur le Président  
Mathieu HANOTIN  
ETABLISSEMENT PUBLIC  
TERRITORIAL PLAINE COMMUNE  
21 avenue Jules-Rimet  
93218 SAINT-DENIS Cedex

N/ Réf. : 2023\_ST\_125\_PS\_LB

**Objet : PLUi Plaine Commune – modification simplifiée  
Avis de la Chambre d’agriculture de Région Ile-de-France**

Monsieur le Président,

Vous m’avez transmis, pour avis, le projet de modification simplifiée du Plan Local d’Urbanisme intercommunal de l’Etablissement Public Territorial de Plaine Commune.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 27 mars 2023. Il consiste en une évolution du règlement écrit.

Ce projet de modification simplifiée du PLUi ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Président,



Signé par Christophe HILLAIRET

 Signed and certified by **yousign** 